

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 24 septembre 2010
(convocation du 13 septembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUVEYRE Matthieu, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à cpter de 11 h 45
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CARTRON Françoise à M. MAURRAS Franck jusqu'à 10 h 00
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
Mme FAYET Véronique à M. MANGON Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT à cpter de 11 h 45
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. SAINTE-MARIE Michel à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 00
M. SEUROT Bernard à M. BOBET Patrick
M. TURON Jean-Pierre à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 11 h 45
Mme LACUEY Conchita à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 11 h 45
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FAORO Michèle à cpter de 11 h 30

M. EGRON Jean-François à Mme FOURCADE Michèle à cpter de 11 h 45
M. GARNIER Jean-Paul à M. DUART Patrick à cpter de 10 h 15
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h 15
M. GUYOMARC'H Jean-Paul à M. JOUBERT Jacques à cpter de 11 h 20
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROBERT Fabien à M. BOUSQUET Ludovic
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme. DESSERTINE Laurence
M. SENE Malick à M. LAGOFUN Gérard à cpter de 12 h 08
Mme WALRYCK Anne à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

Restructuration de l'Hôtel communautaire
 Performances et efficacité énergétique -
 Intégration de panneaux photovoltaïques -
 Appel à projets - Cofinancements FEDER et ADEME -
 Décisions - Autorisations

M. Jean-Pierre FAVROUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux a décidé en 2007 le lancement des travaux de restructuration de l'Hôtel de la Communauté.

A cette occasion et dans le cadre de son Plan Climat et de son Plan Patrimoine durable, la Communauté Urbaine s'est engagée dans la mise en œuvre de mesures de performance et d'efficacité énergétique visant à réduire sa consommation en énergies fossiles et ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

Les travaux relatifs à la performance énergétique pour la restructuration de l'Hôtel communautaire portent notamment sur la production d'énergie renouvelable par l'intégration au bâti de panneaux photovoltaïques raccordés au réseau.

La CUB a répondu le 19 septembre 2008 à l'appel à projets régional photovoltaïque connecté au réseau et intégré au bâti, lancé par la Région Aquitaine, l'ADEME et le SGAR au titre du FEDER (Fonds Européen pour le Développement Régional).

Le dossier de réponse à l'appel à projets comprend la mise en place de 196 m² de panneaux photovoltaïques intégrés à la verrière du hall d'accueil. En option, conditionnée à l'obtention d'une aide financière sous forme de subventions, il est prévu la mise en place de 44 m² supplémentaires.

Le tableau suivant présente le plan de financement du projet et les participations attendues des partenaires ADEME et Europe (au titre du FEDER) :

Plan de financement panneaux photovoltaïques hôtel Cub - appel à projet 2008				
NATURE DES DEPENSES directement liées au projet	Montant des dépenses HT	RESSOURCES	Montant	%
Travaux, matériels et équipements		Aides publiques		
Solution de base 196 m2 de panneaux intégrés:		Union européenne	34 500,00 €	9,24%
- fourniture et pose de panneaux (COVERIS)	324 264,41 €	ADEME	34 500,00 €	9,24%
- fourniture et pose des cables et raccordements (CEGELEC)	16 771,67 €			
-fourniture et pose d'un onduleur, armoire et protection (CEGELEC)	20 897,26 €		s/total aides publiques	69 000,00 €
				18,47%
Option de 44m2 de panneaux intégrés:		AUTOFINANCEMENT		
- fourniture et pose de panneaux (devis COVERIS)	72 744,51 €	fonds propres	304 572,05 €	81,53%
		* dont recettes rachat électricité par EDF	61 105,80 €	16,36%
Sous-total :	434 677,85 €		Sous-total :	304 572,05 €
- montant des recettes EDF pdt 5ans	- 61 105,80 €			
TOTAL	373 572,05 €	TOTAL	373 572,05 €	100,00%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la délibération n°2004/0603 en date du 24 septembre 2004 d'adoption du programme de restructuration de l'Hôtel communautaire,

VU la délibération n°2007/0222 en date du 30 mars 2007 relative à la décision de faire les travaux de restructuration de l'Hôtel communautaire,

VU la délibération n°2008/0077 en date du 22 février 2008 relative auxancements des appels d'offres pour la restructuration de l'Hôtel communautaire,

VU la délibération n°2007/0569 en date du 13 juillet 2007 relative au lancement d'un Plan Climat à l'échelle de la Communauté Urbaine de Bordeaux

VU l'axe 3.1 du Programme Opérationnel – FEDER Aquitaine « Relever le défi climatique et énergétique »,

VU le lancement en 2008 de l'appel à projets régional photovoltaïque connecté au réseau et intégré au bâti, par la Région Aquitaine, l'ADEME et le SGAR au titre du FEDER.

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt de la Communauté Urbaine de Bordeaux à rechercher des cofinancements pour développer ses projets et notamment ceux inscrit dans son Plan Climat,

DECIDE

ARTICLE 1 : d'approuver le plan de financement de l'opération indiquant les participations sollicitées auprès des partenaires ADEME et Europe (au titre du FEDER).

ARTICLE 2 : d'autoriser le Président à signer les conventions à venir.

ARTICLE 3 : d'autoriser le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 septembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 OCTOBRE 2010**

PUBLIÉ LE : 6 OCTOBRE 2010

M. JEAN-PIERRE FAVROUL